



ÉDITORIAL

Chères Allonaises, Chers Allonsais,

L'actualité de notre commune est à nouveau très riche.

Ce nouveau bulletin municipal vous confirmera l'engagement total de l'équipe municipale à poursuivre l'embellissement et les travaux de modernisation du village dans le respect d'une gestion saine de la commune.

Cette année encore, le choix des compétences de l'intercommunalité a mobilisé toutes nos énergies.

Sur vos feuilles d'impôts vous avez constaté une augmentation. Celle-ci n'est pas due à la commune qui, pour la sixième année consécutive, n'a pas augmenté sa fiscalité. Elle est liée à la croissance de la pression fiscale de la communauté de communes, du fait des nouvelles compétences et de la mise en place d'une nouvelle taxe sur les milieux aquatiques (GEMAPI).

Cette intercommunalité doit être un espace de solidarité entre toutes les communes.

Aujourd'hui, force est de constater que l'individualisme de certaines communes prime. Cela entraînera une plus forte pression fiscale dans les années à venir pour les habitants d'ALLONS. Espérons que le bon sens reviendra.

Je voudrais terminer cet éditorial en vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2019.

Bonne lecture et soyez assurés de ma parfaite considération.

Le Maire,
Christophe IACOBBI

Mairie : Rue Amiral de Richery 04170 ALLONS

Téléphone : +33 4 92 89 10 73 **FAX** : 04 92 83 10 42

Horaires d'ouverture:	2 ^{ème} et 4 ^{ème}	de 9h30
	Mercredi du mois	à 11h30
	Jeudi	8h à 12h

Site internet de la commune :

<http://allons-alpes-haute-provence.fr>

➤ La municipalité poursuit son travail pour améliorer la commune et la vie de ses habitants

• Inauguration de la "Place du Souvenir Français":

Dans son discours, Monsieur le Maire d'ALLONS, Christophe IACOBBI, rappelait l'enchaînement des événements qui allaient précipiter le monde dans la tourmente ainsi que les noms des appelés du village et ceux, qui hélas n'en reviendront pas.

Il évoquait ensuite la décision du Conseil Municipal en 1921 d'ériger un monument « aux Morts pour la Patrie » au fond du cimetière communal sur 20 m².

Puis, en 2016, le Conseil Municipal à l'unanimité, décidait de sortir ce monument du cimetière, pour consacrer une place dédiée au souvenir de tous ceux et celles qui ont donné leurs vies pour la Patrie.



Elle a belle allure cette nouvelle place !



Le cabinet ACAMP a élaboré le projet en lien avec celui de l'extension du cimetière et de la construction de garages communaux.

La société MAUREL TP a effectué les travaux pour une première tranche de 8500 € HT financée par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 5600€ au titre du FRAT.

Les plaques de marbre du monument ont été renouvelées ou changées.

Une seconde tranche de travaux (entreprises MAUREL et JARDIVERT – TECHNIC) a permis la réalisation d'une belle placette en haut du village.

Monsieur le Maire d'ALLONS remerciait également les familles MISTRAL Léon et LAMBOT Guy d'avoir cédé à la Commune le morceau manquant pour la finalisation de ce chantier.



Ont participé à cette inauguration de nombreux invités officiels :

- Monsieur Christophe DUVERNE, Sous-Préfet de CASTELLANE,
- Monsieur le Sénateur Jean-Yves ROUX,
- Monsieur Thierry COLLOMP Conseiller Départemental, représentant Monsieur MASSETTE, Président du Conseil Départemental,
- Madame Alberte VALLEE, Conseillère Départementale,
- Monsieur Serge PRATO, Président de la Communauté de Communes ainsi que nombre de Maires et Elus municipaux,
- Les porte-drapeaux et les forces de Gendarmerie.

• **Chantier de rénovation d'eau potable et d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms à Allons**

Le chantier, coordonné par le syndicat d'électrification 04, a débuté le 13 Septembre 2018 et va permettre de donner un nouveau visage à la commune.

Il permettra de fiabiliser l'alimentation électrique du quartier autour de la rue "Amiral de Richery" et le réseau de distribution d'eau potable.

Sans oublier l'aspect esthétique !

L'enfouissement des réseaux se traduit dans l'espace public par la suppression de trois poteaux bétons et d'un poteau bois et la dépose de 282 mètres linéaires de câbles et de quatre ancrages façades.

Afin de réalimenter l'ensemble des habitations, il est nécessaire de procéder au creusement de 400 mètres linéaires de tranchée sur la voie publique et les branchements.

Le creusement de cette tranchée s'effectue via un procédé innovant:

Le jeudi 4 octobre 2018 dans le village d'ALLONS... s'est déroulée une présentation d'une machine de chantier, nouvelle sur le département : un "camion-aspirateur".



Un aspirateur hyper puissant recueille la terre et les gravats dans sa benne de 8 m³ !



Etaient présents :

- Monsieur René MASSETTE, Président du Syndicat d'Énergie des Alpes de Haute Provence (SDE04) et Président du Conseil départemental des Alpes de Haute Provence,
- Monsieur Stéphane CAPECCHI, Directeur du SDE04,
- Monsieur Thierry DURAND, Technicien au SDE04, et superviseur du chantier,



et, pour la municipalité d'ALLONS:

- Monsieur Christophe IACOBBI, Maire d'ALLONS et Vice-Président de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon, ainsi que plusieurs Conseillers Municipaux.

La population du village s'est également montrée curieuse de découvrir ce nouvel engin.

Notons que l'entreprise SOBECA, qui réalise l'ensemble des travaux (électriques ; télécom et réseau d'eau), a pris soin de limiter tant que faire se peut, les coupures de voies de circulation. La Mairie et la population les en remercient.

• **Rénovation énergétique des "ouvrants" de la mairie**



La commune a engagé une nouvelle opération (après l'éclairage public) de rénovation énergétique et d'économie durable.

En rénovant l'ensemble des fenêtres et portes du bâtiment de la Mairie, la municipalité s'inscrit dans la loi de la transition énergétique pour la croissance verte.

Pour l'ensemble des travaux, la Mairie a reçu une subvention de 22 149,47 € sur une facture totale de 29 966,62 € TTC. Le financement a été obtenu grâce aux certificats d'économie d'énergie, dans le cadre du programme TEPCV (Territoire à **É**nergie **P**ositive pour la **C**roissance **V**erte).

• **Espace "Claude BARELIER"**



La commune finalise actuellement l'acquisition d'un terrain de plus de 4000 m², respectant en cela, la volonté de la famille BARELIER.

Cet espace, situé en dessous de la Tour et chapelle St MARTIN, a vocation d'être un jardin d'agrément destiné à la population du village.

Ce lieu de vie pourra accueillir de nombreuses activités (sous la responsabilité de la Mairie) comme des pique-niques, barbecues, récoltes fruitières, installation de ruches (miel), ...

➤ **Sauvegarde & Mise en valeur de la Tour et la Chapelle St Martin : le projet avance**

Pour mémoire: "Le but est de transformer une ruine érosive à l'abandon en un lieu de mémoire, d'architecture et de vie, lors d'événements culturels (musique, théâtre, contes, conférences, cinéma de plein air...). Les vestiges seront consolidés et stabilisés de manière pérenne, l'intérieur de l'ancienne chapelle pourra recevoir une scène et un public, assis ou debout" *.

***D'ores et déjà, la Municipalité a programmé la possibilité d'un spectacle sur le site pour l'été 2019!**

● **Son financement est maintenant quasiment bouclé.**

- Obtention d'une subvention de la Région pour 40% du budget prévisionnel,
- Obtention d'une subvention de l'Europe (FEADER) pour 40% du budget prévisionnel,
- Souscription d'un montant de 10 155€ (9 546€ avec les frais de gestion) grâce aux généreux 76 donateurs,
- Attribution récente par la Fondation du Patrimoine d'un don de 4000€.

● **Les études du site se poursuivent :**

☞ **1.-** Le Service départemental d'archéologie du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence a réalisé un diagnostic d'archéologie* sur le site au mois d'août. L'enjeu de celui-ci, ordonné par le Service Régional de l'Archéologie (Ministère de la Culture), est d'évaluer l'impact que les travaux prévus pourraient avoir sur d'éventuels vestiges archéologiques. En fonction du rapport (rendu au service de l'État), le début des travaux pourrait normalement commencer au printemps 2019.



Voici quelques informations déjà recueillies ▼

Le sol de l'église telle qu'on la voit aujourd'hui a été retrouvé. Il est formé d'un dallage (un peu endommagé) dans le chœur, et d'un plancher dans la nef. Devant l'église, à l'emplacement du parvis, une couche de remblais épaisse témoigne de la démolition d'un bâtiment (de l'église qui existe encore ou d'un bâtiment plus ancien). Plus à l'est, ont été localisées les traces d'un autre bâtiment qui semble être l'église médiévale, plus ancienne que la Tour".

☞ **2.-** Une étude archivistique et historique effectuée par une historienne et médiatrice du patrimoine est en cours d'élaboration. Elle vise à rassembler de manière scientifique et complète tous les documents relatifs à l'histoire de la tour et de sa chapelle. Les résultats de ces recherches, fin décembre 2018, se présenteront sous la forme d'un livret.

● **Réaménagement de l'ancien accès direct du village: c'est parti!**

L'ancien accès direct du village permettant de recréer le "lien ancestral" entre le village et la chapelle a débuté, comme prévu par la mise en place de la passerelle (en bois de mélèze) sur l'Ivoire.

Rappelons que son financement est traité dans le cadre de la CCAPV.

Puis suivront les travaux de réhabilitation du sentier.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

Samedi 12 janvier 2019

**Vœux du Maire – 18 h 00
Salle des Fêtes de la Mairie**



LE CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:	Christophe IACOBBI
RÉDACTEUR:	Jean-Marie PAUTRAT
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO:	Serge et Danielle GUICHARD Jean- Christophe POTTIN
CRÉDITS PHOTOS & ILLUSTRATIONS:	Myriam BOETTI Jean- Marie PAUTRAT Jean- Christophe POTTIN
IMPRESSION:	Arc en Ciel (Digne les Bains)